

# PROSPECTUS

## FCPR TANMYA

### FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE BENEFICIAINT D'UNE PROCEDURE ALLEGEE

Régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents ainsi que ses différents textes d'application.

Montant du fonds : 30 030 000 Dinars  
répartis en 30 000 Parts A de 1 000 Dinars chacune et en  
300 Parts B d'un montant nominal de 100 Dinars chacune

Gestionnaire  
**MAC PRIVATE MANAGEMENT**

Dépositaire  
**AMEN BANK**

Visa N° **21 / 1065** en date du **22 DEC. 2021** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994.

**Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération d'émission proposée**

« Le présent document contient des informations importantes et devra être lu avec soin avant de souscrire à tout investissement »



## SOMMAIRE

I. - Présentation succincte .....	4
1 - Avertissement .....	4
2 - Tableau récapitulatif .....	4
3 - Type de fonds .....	4
4 - Dénomination .....	4
5 - Durée de blocage .....	4
6 - Durée de vie du fonds bénéficiant d'une procédure allégée .....	4
7 - Dénomination des intervenants dans la vie du fonds bénéficiant d'une procédure allégée et leurs coordonnées .....	5
8 - Désignation d'un point de contact .....	5
9 - Synthèse de l'offre .....	6
II. - Informations concernant les investissements .....	7
1 - Objectif et stratégie d'investissement .....	7
2 - Profil de risque .....	9
3 - Garantie ou protection .....	10
4 - Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type .....	10
5 - Modalités d'affectation des résultats .....	11
III. - Informations d'ordre économique .....	11
1 - Régime fiscal .....	11
2 - Frais et commissions .....	11
2.1 - Commissions de gestion .....	12
2.2 - Rémunération du dépositaire .....	12
2.3 - Rémunération du Commissaire aux Comptes .....	12
2.4 - Autres frais de gestion .....	12
2.5 - Frais de transaction .....	13
2.6 - Frais de constitution .....	13
2.7 - Frais d'indemnisation .....	14
IV. - Informations d'ordre commercial .....	15
1 - Parts de carried interest .....	15
2 - Modalités de souscription .....	16
2.1 Libération des parts .....	16
2.2 - Période de souscription .....	17
3 - Modalités de rachat .....	17
4 - Cession de parts .....	17
4.1 - Parts A .....	17

